

École de la **Grande-Ourse** Service de garde de la **Petite-Ourse**







Les valeurs

Pourquoi des valeurs ?

Les valeurs reflètent l'importance que l'on accorde à un principe, une croyance ou une conviction. Elles influencent les réflexions et les choix des individus, en plus d'orienter les actions de ceux qui font partie d'un même groupe. Les valeurs servent à contribuer au mieux-être et au mieux-vivre individuel et collectif.

En 2022-2023, l'ensemble des élèves, des parents et des membres du personnel de la Grande-Ourse ont eu la chance de s'exprimer sur les valeurs prioritaires à mettre à l'avant plan dans notre école. Ces valeurs teintent notre projet éducatif, nos approches et nos orientations au quotidien. Elles permettent d'assurer un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous.

Voici les trois valeurs prioritaires pour la Grande-Ourse et la Petite-Ourse. Ces trois valeurs se retrouvent dans le code de vie de l'école et du service de garde. La sécurité de tous est à la base de nos orientations et décisions.

Valeur I	Respect
Valeur 2	Autonomie
Valeur 3	Engagement
SÉCURITÉ	

Pour être en harmonie avec les valeurs de l'école et du service de garde, les classes alternatives ont bâti une grille explicative des comportements attendus selon les différents lieux de l'établissement. Dans ce contexte, l'autonomie et l'engagement font partie de la même catégorie

Code de vie

École de la Grande-Ourse

➤ Règles Valeurs de l'école

En tout temps, je suis respectueux dans mes paroles et mes gestes envers tout le monde.

Par lieu	Respect	Autonomie et Engagement	Sécurité
Cour d'école	 Je joue selon les règles établies. J'ai un bon esprit sportif. Je prends soin du matériel et de l'environnement. J'écoute les consignes de toutes les personnes qui surveillent. 	 Je fais de bon choix de jeu. Au signal, j'arrête de jouer et j'aide à ranger le matériel. Lorsque tout est rangé, je me place en rang. Je règle mes conflits de façon adéquate et au bon moment. 	 J'agis de façon sécuritaire. J'avise un surveillant si un ballon sort de la cour d'école.
Corridor CEB et escaliers	 Je suis silencieux. Je suis patient et ne dépasse pas les autres. 	 Je me dirige au bon endroit sans perdre de temps. J'apporte tout le matériel nécessaire. 	 Je marche calmement. Je circule à droite, un derrière l'autre. Je monte et descends une marche à la fois.
Casiers	 Je suis silencieux. J'utilise adéquatement mon casier ou mon crochet. 	 Je range adéquatement mes vêtements à l'endroit désigné. 	 J'utilise un petit espace. Je ferme et j'ouvre délicatement la porte de mon casier.
Gymnase	 Je prends soin du matériel. Je joue selon les règles établies. J'ai un bon esprit d'équipe. J'encourage et aide les autres 	 Je fais preuve de plaisir- contrôle. Je range le matériel adéquatement et au bon endroit. J'avise un adulte avant de sortir du gymnase. 	 J'ai des vêtements adéquats pour pratiquer du sport. Je porte des espadrilles attachées dans mes pieds. Je suis responsable de ma sécurité et de celle des autres.
Vestiaire	 Je suis calme. Je respecte les effets personnels des autres. 	 J'apporte mon costume d'éducation physique. Je me change en respectant le temps alloué. 	 J'agis de façon sécuritaire. Avant de sortir du vestiaire, je porte mes souliers attachés dans mes pieds.

	Respect	Autonomie et Engagement	Sécurité
Corridor 400	Lors de l'habillage /déshabillage : • Je me change en silence. • Je chuchote si nécessaire.	Lors de l'habillage /déshabillage : • Je m'habille rapidement. • Je range adéquatement mes vêtements et mon matériel à l'endroit désigné.	Lors de l'habillage /déshabillage : • J'utilise un petit espace.
	Lorsque je travaille au corridor : • Je chuchote si nécessaire.	 Lorsque je travaille au corridor: J'effectue le travail demandé. Je range adéquatement le matériel que j'ai utilisé. 	Lorsque je travaille au corridor: • J'utilise un petit espace. • J'utilise le matériel adéquatement. • Je pousse ma chaise lorsque j'ai terminé de travailler.
	Lorsque je me déplace : • Je circule en silence. • Je suis patient et ne dépasse pas les autres.	Lorsque je me déplace : • Je me dirige au bon endroit. • Je retourne à ma classe sans perdre de temps.	Lorsque je me déplace : • Je marche. • Je suis calme. • Je porte mes souliers attachés dans mes pieds.
Toilette	 Je parle à voix basse seulement si nécessaire. Je préserve l'intimité des autres. Je laisse les lieux propres. 	 J'attends mon tour sur le seuil de la porte sans dépasser les autres élèves. Je retourne dans ma classe sans perdre de temps. 	 Je suis calme. Je me lave les mains.
Bibliothèque	 Je lis en silence. Je parle à voix basse si nécessaire. Je manipule les livres délicatement. 	 Je choisis une place qui favorise une lecture calme. J'utilise adéquatement mon assise. Quand je quitte ma place, je replace le matériel utilisé. Je range les livres aux bons endroits. 	 Je me déplace en marchant. Je garde mes chaussures dans mes pieds. Je m'assois aux endroits prévus pour lire.

Code de vie

Service de garde la Petite-Ourse

En tout temps, je suis respectueux dans mes paroles et mes gestes envers tout le monde.

Respect

- Je m'adresse poliment aux adultes ainsi qu'à mes pairs.
- Je parle d'un ton de voix normal.
- Lorsque la lumière est éteinte, j'arrête de parler pour écouter la consigne.
- J'utilise adéquatement mon espace à la table.
- J'utilise un petit espace.
- Lorsque je mange, j'ai de bonnes manières.

Autonomie et engagement

- Je mets mon repas sur le chariot.
- Je garde l'endroit propre.
- Je mange dans le temps alloué.
- Si j'ai besoin d'un ustensile, je me dirige vers le comptoir et je le demande à un adulte.
- Lorsque j'ai terminé de manger, je vais porter ma boîte à lunch dans ma case ou sur le chariot.
- Ensuite, je joue à un jeu calme à ma table.
- Au signal, je range le matériel utilisé et je vais m'habiller pour sortir jouer dehors.

Sécurité

- Je reste assis à ma place jusqu'à la fin de la période du repas.
- Si je dois me lever, je me déplace en marchant et je retourne à ma place sans perdre de temps.
- J'avise l'éducatrice avant de sortir du service de garde.

Salle à diner

À l'intention des parents

L'école de la Grande-Ourse a établi des règles et des procédures pour assurer une cohérence dans son milieu de vie.

Procédures et fonctionnement général		
Présence	L'élève a l'obligation de participer à toutes les activités et à tous les cours inscrits à son horaire.	
Arrivée à l'école	Il est de la responsabilité du parent de transporter son enfant selon l'horaire de l'école. L'accueil se fait entre 7h55 et 8h05 dans la cour extérieure.	
Porte d'entrée	J'utilise la porte près du service de garde pour entrer et sortir de l'école.	
Retard	Lors d'un retard, j'utilise la porte principale du Centre Élizabeth Bruyère. Le parent accompagne son enfant jusqu'à sa classe.	
Circulation dans l'école	L'école est avant tout un lieu de travail et d'apprentissages. L'accès est réservé aux parents pour leur implication. La porte principale du Centre Élizabeth Bruyère est l'accès à privilégier. Dans la mesure du possible, nous vous demandons de circuler en silence.	
Absence	Le parent est responsable de déclarer l'absence sur Mozaïk (onglet absence). S'il est impossible d'utiliser Mozaïk : 819-762-8161 #5228 ou 819-762-8161 # 5242 (service de garde).	
Départ	Lorsqu'un élève quitte durant les heures de classe, le parent doit aviser le service de garde.	
Concertation	À l'école de la Grande-Ourse, il y a un après-midi de concertation pour les enseignants le jour 9. Il n'y a pas de cours en après-midi. L'inscription au service de garde est obligatoire pour y être admis.	
Grands froids	En hiver, même lorsqu'il fait très froid, nous tentons de maintenir les récréations à l'extérieur autant que possible. Merci de vêtir vos enfants en conséquence et de prévoir des vêtements de rechange (y compris une paire de bas).	
Fermeture d'école lors d'intempéries	Le site internet du CSSRN informe de la décision à compter de 6h30. Généralement, le service de garde demeure ouvert pour les élèves qui y sont inscrits. Si les cours reprennent en après-midi, les parents doivent transporter les élèves selon l'horaire habituel.	
Journée d'intempéries sans fermeture d'école	Il revient aux parents de voir à la sécurité de leur enfant et de juger si la température est favorable pour l'envoyer à l'école. Lors de ces journées, l'horaire habituel s'applique. Les élèves doivent arriver entre 7h55 et 8h05.	
Communication avec un intervenant	Le courriel demeure le moyen le plus efficace pour communiquer avec l'enseignant de votre enfant ou un autre intervenant de l'école (éducatrice spécialisée, direction, technicienne du service de garde, etc.)	
Secrétariat	Le secrétariat est ouvert tous les jours de la semaine de 8h à 16h sauf entre 12h à 13h. Vous pouvez contacter la secrétaire au numéro : 819-762-8161 #5228.	
Changement d'adresse	Il est important d'aviser le secrétariat en cas de changement d'adresse ou de courriel.	

Procédures et fonctionnement général		
Circulation dans l'école	L'école est avant tout un lieu de travail et d'apprentissages. L'accès est réservé aux parents pour leur implication. La porte principale du Centre Élizabeth Bruyère est l'accès à privilégier. Dans la mesure du possible, nous vous demandons de circuler en silence dans les corridors du CEB.	
Stationnement	À l'avant de l'école, trois stationnements sont réservés aux visiteurs. Il s'agit de débarcadères permettant un arrêt d'une durée maximale de 15 minutes. Les parents qui doivent rester plus longtemps sont priés de se stationner dans les rues avoisinantes.	
Collations	Nous encourageons les collations saines qui favorisent la concentration. Les noix et les arachides sont interdits à l'école et au service de garde.	
Allergies	Le parent est responsable d'informer les intervenants si son enfant souffre d'allergies et d'aviser dès qu'il y a des changements. Si l'enfant a un auto-injecteur d'épinéphrine, celui-ci doit être fourni à l'école.	
Santé des élèves	Il est très important de signaler tout changement de situation médicale en cours d'année (maladie, nouvelle prescription, etc.).	
Médicaments	Le parent doit compléter et signer un formulaire autorisant les intervenants à administrer un médicament en cas de besoin.	
Appareil électronique	Les appareils électroniques demeurent à la maison (cellulaire, IPod, IPhone, IPad, écouteurs, montre intelligente, etc.), sauf lorsque cette utilisation est requise par l'état de santé d'un élève ou à des fins pédagogiques, et ce, avec l'autorisation d'un membre du personnel. Le parent évite l'utilisation d'appareils électroniques lorsqu'il est en coéducation, sauf à des fins pédagogiques.	
Objets personnels	Les objets personnels (ex: jouet) demeurent à la maison sauf lorsque cette utilisation est permise à des fins pédagogiques, et ce, avec l'autorisation écrite d'un membre du personnel. L'école n'est pas responsable des bris et des objets perdus ou volés.	
Code vestimentaire	L'élève se présente à l'école dans une tenue vestimentaire propre, dans laquelle il est confortable et qui convient à un milieu d'éducation.	
Objets indésirables	Les objets obscènes, menaçants ou pouvant constituer une arme (canif, pistolet à air comprimé, etc.) sont interdits à l'école et au service de garde. Il en est de même pour les vêtements qui présentent un message ou une image de violence.	
Tabac, alcool, vapoteuse et drogue	La loi interdit aux personnes mineures de fumer le tabac et/ou la vapoteuse. La loi interdit aux adultes de posséder, de consommer de l'alcool et/ou des drogues à l'école. La loi exige de fumer la cigarette ou la vapoteuse à 9 mètres de la porte d'un endroit public. L'interdiction s'applique aussi aux fenêtres et aux prises d'air de cet endroit. Les parents évitent l'usage de la cigarette ou de la vapoteuse lorsqu'ils sont en présence d'élèves, et ce, même lors des activités extérieures.	

Remerciement

Un immense merci aux membres de l'équipe école pour la rédaction de ce document.

Membres 2024-2025

- Mikaëlle Thibaudeau (enseignante)
- **■** Christine Marcotte (enseignante)
- Gabrielle Côté (enseignante)
- Mélanie Bolduc (enseignante)
- **Caroline Brousseau** (enseignante)
- **Darcie Barrette** (enseignante)
- **Julie Rivet** (enseignante)
- **Tara Gaudet** (éducatrice spécialisée)
- Sylvie Lefort (technicienne en service de garde)
- **Carine Lessard** (directrice adjointe)